association vaudoise
des parents d'élèves
comité cantonal

Dépistage du cannabis à l'école : Résultats du sondage (mai 2008)

Le Grand Conseil vaudois a adopté, dans le courant du mois de mai une motion du député Jacques-André Haury proposant des tests de dépistage du cannabis dans les classes.

Soucieuse de connaître l'avis de ses membres sur ce sujet, l'**apé-Vaud** a effectué un sondage auprès de ses comités locaux, puis l'a ouvert au grand public, à travers son site internet.

Nombre total de réponses : 145 réponses, dont 23.5% de non membres

Question 1 :
Etes-vous en faveur de tests (non systématiques) de dépistage du cannabis dans les écoles pour confondre les jeunes qui refusent d'avouer leur consommation ?
Oui Non Je ne me prononce pas
Arguments pour / arguments contre

Résultats totaux:

80 non, soit	55% contre le dépistage
54 oui, soit	37% pour
11 sans avis, soit	8% sans avis

Comparaison des réponses entre membres et non membres :

	Membres		Non membres	
Pour	35	31.5%	19	56%
Contre	66	59.5%	14	41%
Sans avis	10	9%	1	3%
Total	111	100%	34	100%

Question 2 :
Estimez-vous que l'**apé-Vaud** doive prendre position à ce sujet ?

Résultats:

107 oui,	soit 74%
15 non,	soit 10%
23 sans avis,	soit 16%

Analyse des résultats :

Comme vous le constatez, une majorité d'entre vous est contre le dépistage du cannabis à l'école.

Vos principaux arguments sont que cet acte touche la sphère privée, que l'école a la mission d'enseigner et non de dépister quelque consommation que ce soit.
Il apparaît comme évident pour la majorité d'entre vous qu'il est du ressort des parents et des professionnels de la santé de gérer le cas de ces enfants fragilisés.

Beaucoup d'entre vous se posent la question des conséquences d'un tel dépistage: « Et après? Que fait-on des résultats ? Qui en sera garant ? Cela va-t-il influencer négativement le cursus de l'enfant ? Va-t-il se retrouver marginalisé pour ce qui ne pourrait être qu'une erreur de jeunesse ? Quelles conséquences pour l'estime de soi de ce jeune? »
En cas de soupçon, il est impératif de prévenir la famille, ne pas la déresponsabiliser à ce sujet, mais, au contraire, de trouver des moyens de l'accompagner et de collaborer. Certains d'entre vous se sentent même agressés dans leur rôle de parent. Ils refusent cette « éducation par la peur ».

Du côté des parents qui sont en faveur de ce dépistage, vous argumentez le fait que le dialogue a ses limites et il qu'il faut agir. Il est important de mettre une barrière là où les parents ne jouent plus leur rôle et de mettre l'enfant dépisté positif devant le fait accompli, pour qu'il assume ses responsabilités. Pour vous cela fait partie du rôle éducatif de l'école.

Dès l'instant où l'enfant est dans l'enceinte de l'école, il est sous la responsabilité de cette institution et, par conséquent, il doit se plier aux règles et à la loi qui interdit la consommation de substances illégales. S'il y a soupçon, la direction a le devoir de le signaler au jeune et à sa famille ainsi que de leur rappeler leurs droits et leurs devoirs.

Pour d'autres, il faut cesser d'avoir une attitude hypocrite : une banalisation lancinante de cette drogue devient dangereuse et le dépistage est un moyen parmi d'autres pour faire peur aux consommateurs.
Certains d'entre vous (en majorité les non membres) font le lien de cause à effet suivant: dépistage = répression pour ceux qui amènent voire consomment du cannabis dans l'enceinte de l'établissement.

Une crainte apparaît malgré tout autour du rôle de l'infirmière, personne de confiance par excellence au sein de l'école. En effet, il semble que ce soit la personne la plus apte à faire ce dépistage. Or actuellement l'accent est mis sur son rôle de prévention et d'interlocutrice en cas de problème. Qu'en sera-t-il après ?
Il ressort de vos réflexions qu'il est souhaitable de privilégier dans tous les cas la prévention et le dialogue sur tous les types de drogues.

En conclusion, que vous soyez pour ou contre ce dépistage, vous vous rejoignez tous sur le fait que le DIALOGUE et la communication sont primordiaux. Nos enfants passent la moitié de leur temps dans l'école et hors du milieu familial. Bien peu d'entre nous sont au courant de **tout** ce que font nos enfants et avec qui. Que l'on vive en ville ou à la campagne, nous nous devons d'être attentifs et surtout bien informés afin de pouvoir sensibiliser nos enfants à cette problématique.

Nous ne manquerons donc pas d'étudier en profondeur la question de la prévention des dépendances dans notre prochain bulletin.

Pour le Comité cantonal de
l'**apé**-Vaud,
Karla Meyer

mai-2008